



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

PV N°98 CSJ/19

REUNION du 17 JANVIER 2024

Présents : MM. AZZOUN F. – BELORGEY B. – DA SILVA S. – VALOT N. – IPOUA G. – FAVELIER R. – DUPUY G.

I – SAISON 2023-2024

FORFAIT

Match 27171846 U13 D3 A AUXONNE 1 – ST JEAN LOSNE 1 du 16/12/2023

Forfait non déclaré de ST JEAN LOSNE.

En conséquence, la CS donne match perdu à ST JEAN LOSNE (0 - 3 ; -1pt) pour en porter le bénéfice à AUXONNE.

Amende 100 € à ST JEAN LOSNE.

FORFAITS – RECTIFICATIF du PV du 13/12/2023

Match 27394051 U13 FEM BEAUNE – QUETIGNY du 9/12/2023

Forfait déclaré de QUETIGNY.

En conséquence, la CS donne match perdu à QUETIGNY (0 - 3 ; -1pt) pour en porter le bénéfice à BEAUNE.

Amende 50 € à Quetigny

Match 27337035 U15 FEM FONTAINE LES DIJON – USCD du 9/12/2023

Forfait déclaré de USCD.

En conséquence, la CS donne match perdu à USCD (0 - 3 ; -1pt) pour en porter le bénéfice à FONTAINE LES DIJON.

Amende 50 € à USCD

COMPOSITION DES GROUPES

Suite à une erreur de calcul sur les montées en U15 D2, le coefficient n'ayant pas été pris en compte, la commission reprend son PV et dit TALANT accède en D1 en lieu et place de FAUVERNEY.

U18

D1	
QUETIGNY	TALANT
IS/SELONGEY	USCD
GENLIS	DAIX
ST APOLLINAIRE	MVF
FCMPL	LONGVIC

D2		
A	B	C
ST JEAN DE LOSNE	UFCO	EF VILLAGES
FCCL	UCCF	FAUVERNEY
MANLAY	CHEVIGNY ST SR 2	JDF 21
MEURSAULT	DAIX 2	AIFC
FCNCS	ENT TILLES/VNFC	MARSANNAY

D3
ULFE
AUXONNE
FCCL 2
TALANT 2
FAUVERNEY 2
QUETIGNY 2
EF VILLAGES 2
GENLIS 2
RUFFEY ST MARIE
IS/SELONGEY 2

U15

D1	
IS/SELONGEY	MVF
GEVREY	TALANT
USSE	CHEVIGNY ST SR
DAIX	ASFO
GRESILLES FC	JDF 21

D2			
A	B	C	D
POUILLY EN AUXOIS	DFCO F 2	MEURSAULT	FAUVERNEY
UFCO	CHENOVE	CHAMPDOTRE LONGEAULT	TILLES FC
UCCF	ST APOLLINAIRE 2	ST JEAN DE LOSNE	FCNCS
USCD	AIFC	GENLIS	MARSANNAY 2
FONTAINE LES DIJON	QUETIGNY	BEAUNE	LONGVIC
			DIJON ULFE

D3	
A	B
TILLES FC 2	ECHENON
MVF 2	AUXONNE
ULFE 2	VOUGEOT
POUILLY EN AUXOIS 2	SEURRE
DAIX 2	FCCL
SAULON CORCELLES 2	EF VILLAGES
CHEVIGNY ST SR 2	CCOF
ST APOLLINAIRE 2	GEVREY
ENT ESVO	

U13

D1	
A	B
CHEVIGNY ST SR	BEAUNE
IS/SELONGEY	QUETIGNY
MARSANNAY	ENT USSE/ST REMY
LONGVIC	DAIX
GEVREY	MEURSAULT
FONTAINE LES DIJON 2	ST APOLLINAIRE
ASFO 2	ENT LACANCHE
ASPTT 2	DIJON ULFE

D2				
A	B	C	D	E
FONTAINE LES DIJON 3	VNFC	CHEVIGNY 3	MVF	AUXONNE
USCD 3	ENT FC VINGEANNE	VNFC 2	UCCF	MEURSAULT 2
ASPTT 3	GENLIS	ENT AIFC/BRAZEY	CHEVIGNY ST SR 2	DIJON ULFE 2
DFCO F 2	CHENOVE	TILLES FC	DAIX 2	QUETIGNY 2
EFV	IS SELONGEY 2	FCMPL	SOMBERNON/GISSEY	ENT CHAMPDOTRE
UFCO	FAUVERNEY	ST APOLLINAIRE 2	ENT USSE/ST REMY 2	US SAVIGNY
FC GRESILLES	JDF 21	MARSANNAY 2	POUILLY EN AUXOIS	FCCL
USCD 2	DIJON ULFE 3	LONGVIC 2	UFCO 2	BEAUNE 2

D3		
A	B	C
ENT CCOF	PLOMBIERES	LONGVIC 3 FEM
MVF 2	USCD 4	ASPTT FEM 4
UCCF 2	DIJON ULFE 4	DFCO FEM 3
POUILLY EN AUXOIS 2	CHENOVE 2	FCMPL 2
ENT MORVANDELLE	EF VILLAGES	CHEVIGNY ST SR 4
IS SELONGEY 3	VNFC 3	USCD 5
EFV 2	TILLES FC 2	MARSANNAY 3
TALANT 2	FCNCS	DAIX 3
D	E	F
SEURRE 2	VOUGEOT 2	CHENOVE FEM 3
BEAUNE 3	GENLIS 2	JDF 21 2
FCCL 2	SEURRE	ASFO 3
VOUGEOT	FAUVERNEY 2	GRESILLE FC 2
ESTV	RUFFEY STE MARIE	TALANT
ENT AIFC 2	GEVREY 2	ST APOLLINAIRE 3
NOLAY	ENT CHAMPDOTRE 2	SAULON CORCELLES
TILLENAY	ECHENON	DUC
ST JEAN DE LOSNE		

PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PITCH

Comme à chaque édition, les équipes qui se qualifieront à la Phase Départementale qui se déroulera le 6/04/2024 (lieu à déterminer) devront représenter une nation sur l'te thème de l'EURO 2024.

Tous les acteurs auront un rôle à jouer des enfants aux parent en passant par les Educateurs
Actions à faire

- **L'équipe**

Prévoir des maillots ou confectionner des tee-shirts aux couleurs du Pays représenté

- **L'éducateur/l'éducatrice**

Possibilité de rajouter du maquillage ou des accessoires permettant d'illustrer le Pays (chapeau, vêtements associés ...)

- **Parents et accompagnateurs**

Acteurs des matchs des enfants (supporters de leur équipe !), ils doivent également s'inscrire dans le thème de cette journée. Quelques exemples : prévoir des porteurs de drapeaux, construire des banderoles, venir déguisés, accompagnement musical, chants...

TIRAGE DES CLUBS/NATIONS

1^{er} Plateau 1 représentera la SUISSE

2^{ème} Plateau 1 représentera l'ITALIE

1^{er} Plateau 2 représentera la HONGRIE

2^{ème} Plateau 2 représentera l'ESPAGNE

1^{er} Plateau 3 représentera l'ALLEMAGNE

2^{ème} Plateau 3 représentera la CROATIE

1^{er} Plateau 4 représentera le PORTUGAL

2^{ème} Plateau 4 représentera le DANEMARK

1^{er} Plateau 5 représentera la SERBIE

2^{ème} Plateau 5 représentera la ROUMANIE

1^{er} Plateau 6 représentera l'ANGLETERRE

2^{ème} Plateau 6 représentera la BELGIQUE

1^{er} Plateau 7 représentera l'ANGLETERRE

2^{ème} Plateau 7 représentera les PAYS BAS

1^{er} Plateau 8 représentera la FRANCE

2^{ème} Plateau 8 représentera l'ECOSSE

1.2 COURRIELS

De Champdotre Longeault concernant son équipe U15 qui n'apparaît pas dans le PV du 10/01/2024. Pris note (voir composition des groupes)

De AISEREY IZEURE concernant les accessions en U15 D1.

Suite à une erreur de calcul sur les montées en U15 D2, le coefficient n'ayant pas été pris en compte, la commission reprend son PV et dit TALANT accède en D1 en lieu et place de FAUVERNEY.

De LONGVIC souhaitant inscrire son équipe U13 FEM en U13 G en lieu et place de l'équipe U13 D3 G engagée en phase automne. Pris note.

De USSE nous informant

- L'inscription d'une équipe en U15 D3 à 11 en phase printemps en entente avec ST REMY.
- La suppression de leur équipe U13 D3 en phase printemps

De **GENLIS** nous informant que suite à une manifestation programmée le 17/03/2024, le stade Nicolot sera indisponible à cette date

De **VOUGEOT** nous informant de la réquisition des installations le 27/01/2024 pour la ST VINCENT. La rencontre Coupe U15 VOUGEOT – ENT CCOF du 27/01/2024 se jouera le 20/04/2024 suite à l'accord écrit des deux clubs.

1.3 DECLARATION DE TOURNOI

AS VOUGEOT – Tournoi International World Futsal
U6-U7 et U8-U9 le 25 Juin 2024

II. FEMININES

TIRAGE COUPE DE COTE D'OR

10 EQUIPES INSCRITES

Tour de cardrage

6 Exempts : USCD – ASPTT – FONTAINE LES DIJON – MARSANNAY – EF VILLAGES – IS SELONGEY

Les rencontres auront lieu le **10/02/2024** sur le terrain du club premier nommé

- BEAUNE – VILLERS LES POTS
- CHEVIGNY ST SR – LONGVIC

1/4 DE FINALES : 23 Mars 2024

1/2 FINALES : 18 Mai 2024

Finale : 8 Juin 2024

PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PITCH

Comme à chaque édition, les équipes qui se qualifieront à la Phase Départementale qui se déroulera le 6/04/2024 (lieu à déterminer) devront représenter une nation sur le thème de l'EURO 2024.

Tous les acteurs auront un rôle à jouer des enfants aux parent en passant par les Educateurs

Actions à faire

- **L'équipe**

Prévoir des maillots ou confectionner des tee-shirts aux couleurs du Pays représenté

- **L'éducateur/l'éducatrice**

Possibilité de rajouter du maquillage ou des accessoires permettant d'illustrer le Pays (chapeau, vêtements associés ...)

- **Parents et accompagnateurs**

Acteurs des matchs des enfants (supporters de leur équipe !), ils doivent également s'inscrire dans le thème de cette journée. Quelques exemples : prévoir des porteurs de drapeaux, construire des banderoles, venir déguisés, accompagnement musical, chants...

TIRAGE DES CLUBS/NATIONS

- BEAUNE représentera les USA
- LONGVIC représentera l'ANGLETERRE
- USCD représentera l'ALLEMAGNE
- ASPTT représentera le CANADA
- CHEVIGNY ST SR représentera la SUEDE
- FONTAINE LES DIJON représentera les PAYS BAS
- DFCO représentera le JAPON
- VILLERS LES POTS représentera le l'ESPAGNE
- CHENOVE représentera la FRANCE

2.2 COURRIEL

De LONGVIC : inscription d'une équipe U13 pour la phase printemps

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : AZZOUN F